

**2 M**  
**Société par actions simplifiée au capital de 200 euros**  
**Siège social : 12 rue Maurice Fonvieille - BAL 89, 31000 TOULOUSE**  
**839 144 565 RCS TOULOUSE**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 02 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 02 juin,  
A 17 heures,

Les associés de la Société **2 M** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 12 rue Maurice Fonvieille - BAL 89 - 31000 - TOULOUSE, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Grégory MOURAUX**, en sa qualité de Président de la Société.

**Monsieur Romain MELET** est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 200 actions sur les 200 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Acceptation des modalités de convocation,
- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que tous les associés sont présents ou représentés, prend acte qu'ils ont chacun, en ce qui le concerne, déclaré accepter les modalités de convocation de la présente Assemblée Générale, effectuée verbalement par le Président, dans les délais prescrits par les dispositions statutaires, et le décharge de toute responsabilité de ce fait, déclarant en conséquence, renoncer définitivement à invoquer la nullité de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications de la Présidence, décide de transférer le siège social du 12 rue Maurice Fonvieille - BAL 89, 31000 TOULOUSE au 107, Rue Lucien Cassagne (Bal. 50) à TOULOUSE (31500), et ce à compter du 02/06/2025.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

### ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 107, Rue Lucien Cassagne (Bal. 50) à TOULOUSE (31500)".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement "eIDAS" n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Le Président  
**Grégory MOURAUX**

Le secrétaire  
**Romain MELET**

Signé par Gregory MOURAUX  
Le 24/06/2025

ID: tx\_Ao32aB000dIE

Signed with  
**Universign**

Signé par Romain MELET  
Le 24/06/2025

ID: tx\_Ao32aB000dIE

Signed with  
**Universign**